

LE MONDE – 6 GIUGNO 2005

Les conséquences de la décision britannique de renoncer au référendum

Londres a annoncé, lundi 6 juin, la suspension de son référendum sur la Constitution européenne, espérant entraîner dans son sillage d'autres pays dubitatifs, en dépit des appels du couple franco-allemand à poursuivre la ratification.

A dix jours d'un sommet européen qui devrait être largement consacré à la crise provoquée par les non français et néerlandais à la ratification du traité, l'exercice n'est pas sans danger. Et le ministre des affaires étrangères britannique, Jack Straw, a confirmé, lundi vers 16 h 30, la suspension de ce référendum. Il a soigneusement pesé ses mots devant la Chambre des communes en annonçant solennellement cette suspension - Londres ne voulant pas apparaître comme le fossoyeur du traité, avant le sommet des 16 et 17 juin à Bruxelles.

Le secrétaire au Foreign Office a précisé qu'il avait renoncé à fixer une date pour la discussion devant les députés du projet de loi ouvrant la voie à un référendum, mais a indiqué que "si les circonstances changeaient", il pourrait représenter ce projet de loi devant les Communes. *"Pour l'instant, il n'y a cependant pas de raison d'agir ainsi"*, a précisé Jack Straw.

Depuis le double non français et néerlandais par référendum à la Constitution européenne, le 29 mai et le 1^{er} juin, Londres n'avait cessé de réclamer un "moment de réflexion" à ses partenaires européens.

Un porte-parole du premier ministre, Tony Blair, l'avait encore répété dimanche, après l'appel franco-allemand lancé samedi soir depuis Berlin pour que la ratification se poursuive dans les treize pays qui doivent encore se prononcer. Berlin et Paris sont ainsi à l'unisson du président de la Commission européenne, José Manuel Durao Barroso, hostile à "toute décision unilatérale" avant le sommet de la mi-juin.

La quasi-totalité des capitales se sont également prononcées officiellement pour la poursuite du processus de ratification. Londres pourrait se voir ainsi isolée les 16 et 17 juin.

EFFET BOULE DE NEIGE

Mais la Grande-Bretagne sait aussi que certains des pays où sont prévus des référendums (Danemark, République tchèque, Irlande, Portugal, Luxembourg, Pologne, Portugal) sont inquiets d'un éventuel effet boule de neige, après les non français et néerlandais.

Ainsi, au Danemark, le non l'emporte désormais dans les sondages. Le président tchèque, Vaclav Klaus, a, lui, estimé dimanche qu'il ne servait à rien de poursuivre la ratification du traité dans sa version actuelle.

Et l'Estonie a déjà annoncé le report du vote parlementaire de ratification à l'automne, sans vouloir cependant le lier au double non franco-néerlandais.

"Le risque principal" pour Tony Blair, explique Michael Bruter, expert de la London School of Economics, *"aurait été de froisser les autres chefs d'Etat et de gouvernement européens. Mais il*

devient clair qu'il y a une explosion en deux camps, entre ceux qui voudraient continuer et ceux qui pensent qu'il faut tout arrêter".

"Que la Constitution soit morte est de plus en plus évident à travers l'Europe, même si ce n'est pas encore toujours reconnu publiquement", affirmait, pour sa part, lundi, le *Guardian* (centre gauche). Mais il appelait le gouvernement britannique à *"éviter tout triomphalisme"*, alors que Londres hérite le 1^{er} juillet de la présidence tournante de l'Union européenne, à charge alors pour Tony Blair de gérer la crise.

LA VISION D'UNE EUROPE ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE

L'abandon de la ratification de la Constitution européenne par Londres porte un coup dur à la poursuite du processus de la Constitution européenne. Celui-ci apparaît de plus en plus improbable, deux Etats - la France et le Royaume-Uni - qui sont deux poids lourds de l'Europe, y ayant renoncé. Mais cette décision est dans la logique de la position d'une majorité de Britanniques vis-à-vis de la construction européenne.

En effet, l'électorat français en votant non à la Constitution a réjoui une majorité de Britanniques, hostiles aux perspectives d'intégration politique prévues dans le traité constitutionnel.

Le rejet de la Constitution européenne renforcerait en effet le camp des partisans d'une Europe à l'anglaise, légiférant le moins possible, favorisant la concurrence et le libre-échange au détriment de politiques de solidarité notamment vis-à-vis des régions et des Etats les plus pauvres de l'UE.

Il s'agirait alors d'un vaste ensemble économique sans réelle ambition politique, alors que la Constitution européenne permettait justement un développement politique notamment en matière de défense et de politique étrangère, mais aussi en renforçant les institutions communautaires, notamment la Commission et le Parlement européen.

Cette vision correspond aussi à celle des nouveaux membres de l'UE attachés à l'économie de marché, à leurs souverainetés nationales, et partisans d'un lien transatlantique fort au détriment par exemple d'une Europe de la défense plus autonome.

La crise autour de la Constitution européenne crée donc un vide qui permet au Royaume-Uni de faire triompher - ou en tout cas de mettre en avant - sa vision de l'Europe, largement libérale, au moment où elle va prendre pour six mois la présidence de l'Europe.